

Pétitions salaires-carrières-effectifs

Lors du CTP DOM du 19 juin, les syndicats CGT, CFDT, CGT-FO et SUD ont remis la pétition sur les carrières-salaires-effectifs toujours en cours de signature.

Les agents signataires, 2026 actuellement, réclament :

- ▶ des effectifs suffisants pour maintenir et développer nos missions ;
- ▶ sur les rémunérations : un rattrapage par rapport à l'inflation, une transparence sur mode de calculs des primes et surtout un rattrapage sur l'évolution des primes qui soit équitable entre agents A, B, C et non-titulaires.
- ▶ pour les carrières : de réelles améliorations du déroulement de leur carrière, que ce soit par une augmentation du nombre de postes pour les avancements et les concours et par des améliorations des grilles.
- ▶ **Nous avons également demandé que les agents non titulaires qui n'ont pas touché la prime d'objectifs de 150 € touchent comme tous les autres agents travaillant à l'Insee.**

Les limites d'âge aux promotions suscitent de plus en plus la colère des agents de l'Insee. Ce mépris a priori pour une partie des personnels qui ne seraient plus capables d'assumer travaux et changements, est encore moins admissible à un moment où le départ à la retraite est retardé, et où les agents doivent assumer les choix de baisse d'effectifs. Assumer voulant dire : un travail plus dense, des activités non prévues, du travail non fait ou avec une moindre qualité...

Nous avons demandé que la direction de l'Insee abandonne dès 2008 ces pratiques discriminatoires, et organise rapidement la démarche qui permettra de ne plus les pratiquer lors des CAP des 23 juin et 2 juillet pour les passages en B et en A, et pour le passage en B principal à l'automne.

**La direction nous a affirmé sa volonté de changer sa politique...mais seulement l'année prochaine.
Cela ne nous satisfait pas !**

Paris le 23 juin 2008.